

PICTOGRAMME NE PAS MARCHER DESSUS - P024 Référence : 04256



RESUME

Panneau interdiction de marcher ou de stationner à cet endroit. [Panneau d'interdiction rond](#) disponible en autocollant, PVC rigide ou PVC avec adhésif au dos.

Existe en 5 dimensions différentes de diamètre 100 à 420 mm.

Les points forts :

- Pictogramme normé ISO 7010 codifié P024
- PVC rigide avec adhésif prêt à l'emploi
- Vendu à l'unité
- Fabriqué en France

Retrouvez également le [symbole passage interdit aux piétons](#) adhésif ou PVC rigide.



DECLINAISONS

Dimension	Matière
ø 100 mm	Panneau PVC
ø 150 mm	Panneau PVC
ø 200 mm	Panneau PVC
ø 320 mm	Panneau PVC
ø 420 mm	Panneau PVC
ø 100 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 150 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 200 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 320 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 420 mm	Panneau PVC avec adhésif
ø 100 mm	Autocollant
ø 150 mm	Autocollant

ø 200 mm	Autocollant
ø 320 mm	Autocollant
ø 420 mm	Autocollant

DESCRIPTION

Pictogramme ne pas marcher ou stationner ici ISO 7010

Signalez l'interdiction de marcher ou de stationner à un endroit précis en fixant un panneau interdiction de marcher dessus avec pictogramme ISO 7010.

Optez pour ce panneau normé pour vous conformer à la réglementation.

En effet, depuis le 1er janvier 2014, pour plus de sécurité, tout nouveau [signal de sécurité](#) installé doit être conforme à la norme ISO 7010.

Cette norme vise à favoriser l'usage des pictogrammes au profit des mots en harmonisant les symboles graphiques utilisés dans les messages de sécurité. Ainsi, les messages transmis sont rapidement et facilement compris, quel que soit le profil de la personne qui les voit.

Fa la compréhension de votre signalétique en optant pour un [panneau d'interdiction avec pictogramme normé](#).

Caractéristiques techniques

Matières

- Autocollant : Film PVC souple muni d'un adhésif acrylique pour une adhésion immédiate et permanente à l'intérieur et à l'extérieur. Très résistant aux agents atmosphériques, aux variations de températures allant de -20°C à + 70°C. Excellente tenue aux UV, bonne résistance aux solvants organiques (huiles, graisses,

solvants, alcools...) et aux agents chimiques (acides et alcalis dilués). Résistant au feu : M1 combustible non inflammable.

- PVC : Très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques. Bonne résistance à l'abrasion, aux rayures, à la plupart des solvants et des agents chimiques. Résiste aux températures de surfaces comprises entre -15°C et +45°C et à une variation de 60°C. Épaisseur : 1 mm. Résistance au feu M1. Disponible avec un adhésif collé au dos du panneau sur toute la surface (option).

Dimensions du panneau ne pas marcher dessus

- ø 100 mm
- ø 150 mm
- ø 200 mm
- ø 320 mm
- ø 420 mm

Pictogramme codifié P024 conforme à la norme NF EN ISO 7010 représentant paire de pieds barrée d'un trait rouge signifiant l'interdiction.

Conditions d'utilisation

À fixer de façon visible et explicite aux endroits où il est interdit de marcher ou de stationner. Usage intérieur et extérieur.

- Autocollant : À appliquer sur une surface lisse, propre, dépoussiérée, dégraissée et sèche. Température d'application : + 5°C.
- PVC : À coller ou à visser (colle et fixation non fournies) sur une surface lisse ou rugueuse.
- PVC avec adhésif au dos : adhésif collé au dos du panneau recouvrant toute la surface, à appliquer à l'intérieur ou à l'extérieur sur une surface lisse, nettoyée et sèche.

Ajoutez également un autocollant ou [panneau en PVC charge lourde interdite](#) lorsque cela est nécessaire.